



Le 8 mars est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la fin des inégalités par rapport aux hommes.

Afin de célébrer cette journée, les plaques indicatrices des rues et chemins de Zudausques se sont parées de portraits dédiés à des femmes célèbres ou anonymes, qui ont marqué notre Histoire



« On ne naît pas femme, on le devient »
Simone de Beauvoir

Préserver, valoriser et entretenir notre patrimoine architectural et environnemental



Ce que d'autres avant nous ont imaginé, créé, construit nous avons le devoir de le transmettre en bon état aux générations futures.

La remarquable église Saint Folquin, au hameau de Cormette bénéficie actuellement d'une troisième tranche de travaux, prise en charge par la commune, et d'une réfection d'un vitrail grâce au concours financier de deux associations locales.

Merci à leurs bénévoles.

Les jardins et vergers communaux font régulièrement l'objet des meilleures attentions.



Dernièrement Sophie Warot-Lemaire, présidente du Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale, a inauguré ce coin nature qui a fait l'objet de plusieurs programmes de travaux portant mise en valeur des différents espaces et qui abrite également un verger conservatoire planté par une précédente équipe municipale.

L'éco -pâturage y est désormais pratiqué.

Enfin des ateliers d'initiation à la taille des fruitiers y sont organisés.

Merci à tous les amoureux de ce coin nature qui laisse place à ceux qui veulent cultiver un jardin (renseignements en mairie).



- Erratum -

Bien involontairement des oublis ou des erreurs se sont glissés dans le bulletin municipal 2023.

Milieu associatif

- « En 2022, Acte+ a fêté ses **30 ans** et non pas ses 20 ans. »

Consommons local !

- Matthieu Devignes** a cessé son activité de terrassement
- Amé Z'ongles Amélie Arnoux** 1 rue des charmilles 06 65 14 65 93 amezongles@gmail.com
- J.D Bâtiment** 38b Rue d'Audenthun Maçonnerie générale 06 74 70 56 81 jackydecroo@outlook.fr
- Christèle Bressel**, 78 rte du château d'eau, Assistante maternelle 06 33 92 83 54





Carton jaune et carton rouge

Malgré les efforts communs réalisés par le département du Pas de Calais et la commune pour la mise en sécurité et la rénovation des routes départementales, force est de constater, encore et toujours, du « stationnement sauvage », en particulier route de Licques et rue de la mairie.



Pour le moment cela mérite pour le moins un carton jaune. Il serait dommage d'avoir recours à la verbalisation pour des incivilités qui, avec un peu de bonne volonté, peuvent être évitées.

Carton rouge en revanche à ceux qui ne respectent pas les limitations de vitesse sur ces voies neuves. Leur réfection n'a pas pour objet d'inciter les automobilistes à dépasser le 50km/h. En accord avec les services compétents, des contrôles radars vont être effectués.

Pour mémoire sur les voies communales la vitesse est limitée à 30 km/h.

Aides pour la récupération de l'eau de pluie



Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) approuvé le 9 mars 2020, la Communauté de Communes, identifiée comme organisatrice de la transition écologique et sociale du Pays de Lumbres, s'est fixée un certain nombre d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de réduction des consommations énergétiques, et de production d'Énergie renouvelables.

Elle s'est également engagée dans la préservation de ses ressources naturelles dont celle de l'eau potable.

Elle propose les aides suivantes :

- 60 € pour l'installation d'une cuve < 300 l
- 80 € pour l'installation d'une cuve > 300 l
- 80 € pour l'installation d'une pompe ou d'un sur presseur

Ces aides sont accordées aux propriétaires occupants ou bailleurs, hors résidence secondaire.

Les associations, les entreprises et les exploitants agricoles ne sont pas concernés par le dispositif.

Aide limitée à un seul dossier par foyer. Demande possible jusqu'à épuisement du budget, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La date de facture fait foi, le dossier est à déposer entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 janvier 2024.

Inscription au concours des maisons fleuries



Celles et ceux qui veulent participer à ce concours, ouvert de mai à septembre, sont invités à se faire connaître en mairie par mail mairie@zudausques.fr avant le 15 avril.

Les trois premiers de chacune des trois catégories seront récompensés :

- Maison avec jardin fleuri
- Maison avec jardin d'agrément
- Maison fleurie en façade avec ou sans jardinet

S'engager dans l'aventure : « Terre de jeux 2024 »



La Communauté de Communes du Pays de Lumbres, la commune de Zudausques et d'autres communes de notre territoire, ont décidé de se joindre à la fête sportive des Jeux Olympiques organisée à Paris à l'été 2024, afin de la partager. Celles et ceux qui veulent se joindre à cette dynamique sont les bienvenus et sont invités à se faire connaître en mairie.

Hauts-de-France PRO-PRES



Merci à ceux qui ont donné de leur temps pour préserver l'environnement !

Armés de gants et de sacs poubelle, les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignants le vendredi, et quelques bonnes volontés le samedi, ont sillonné les rues du village pour un nettoyage de printemps.

Et si « Hauts de France propres » c'était tous les jours ? La nature ce n'est pas la poubelle !

Je sors ma poubelle avant la collecte, je la rentre après et ne la laisse pas dans la rue, Cela contribue à rendre les trottoirs plus accessibles.

Je trie mes déchets : chaque foyer a reçu deux bacs de couleur différente. Le bac jaune est destiné au tri sélectif, le bac noir pour les autres déchets, trois points de collecte pour le verre et le papier sont mis à disposition.

Je dépose à la déchèterie mes déchets encombrants ou polluants.

J'entretiens mon trottoir : devant chez moi, je nettoie le trottoir (désherbage mécanique, souillures, neige ...) et je ne laisse pas déborder la végétation de ma propriété.

Je ne jette pas mes papiers, canettes, chewing-gum, mégots ... sur la voie publique.

Mon chien doit être tenu en laisse, les règles d'hygiène commandent de ramasser ses déjections.

« Les jolies colonies de vacances ... ! »



La pugnacité de nos adjointes au maire va permettre à 5 jeunes Zudausquois d'accéder à la **première colonie de vacances organisée par la CCPL**. En effet la municipalité de Zudausques porte et impulse cette idée auprès des élus des 36 communes depuis le début de sa mandature.

C'est finalement les dossiers d'inscriptions des 50 adolescents les plus âgés (parmi ceux nés en 2007 et 2008) qui ont été retenus pour séjourner à Montgenèvre (Hautes Alpes) du 8 au 21 juillet prochain. La CAF, la CCPL et une douzaine de communes, dont Zudausques, participent aux frais inhérents à ce séjour. Le reste à charge des familles s'élève à 265 €.

« Et si ce midi nous mangions à l'estaminet de la Trousse Bière ? »



Lors des vacances de février les enfants participant à L'ALSH ont partagé un repas en notre estaminet.

Une première bien appréciée de tous.



Nos amis les Bêtes



Afin de protéger la biodiversité et respecter la nidification des oiseaux, il faut éviter de tailler ses haies entre le 15 mars et 31 juillet.

Certes les animaux domestiques (chiens, chats...) ne doivent pas échapper à la surveillance de leur maître, pour autant ces êtres vivants ne méritent pas d'être les victimes de la cruauté et de la lâcheté des humains.

C'est pourtant ce qui est récemment arrivé à quelques animaux domestiques, propriété d'habitants du secteur de la Taillette.

Au-delà de l'intention délibérée d'empoisonner avec des substances interdites et dangereuses, c'est aussi la vie de nos enfants qui pourrait être mise en danger.

Une enquête de gendarmerie est en cours suite à dépôt de plainte.





Reprise des concessions funéraires en état d'abandon

Conformément aux textes en vigueur la commune va prochainement dresser des procès-verbaux portant constat d'abandon de concessions dans nos deux cimetières.

Est concernée toute concession étant dans un état d'abandon (défaut d'entretien), ayant plus de trente ans d'existence et pour laquelle la dernière inhumation a été effectuée il y a plus de dix ans.

Pour tout renseignement complémentaire ou signalement portant sur une concession susceptible de répondre aux conditions de cette procédure merci de contacter la mairie aux heures d'ouverture.

Calendrier des fêtes 2023 : de nouvelles manifestations

- **11 avril** : sortie marche nordique : CCPL
- **12 avril** : sortie Guise et St Quentin : Club de l'Âge d'Or (ouvert à tous)
- **1er mai** : à partir de 9h00, ferme Marcotte chemin des lilas, rallye équestre organisé par les cavaliers de la Morinie (cavaliers.rando.morinie62@gmail.fr 06/32/20/52/61)
- **8 mai** : commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 : Rendez-vous devant la mairie

La commune de Zudausques organise en partenariat avec Festi'Village

Lundi 10 avril 2023 à 10h30
au stade

Venez avec votre panier !

Chasse aux oeufs

Réservée aux enfants zudausquois et aux enfants scolarisés à Zudausques

Inscriptions obligatoires pour le 1er avril
@ mairie@zudausques.fr
Commune de Zudausques
bulletin d'inscription en mairie et à l'école

ALSH DE PRINTEMPS A LA RESCOUSSE DE LA PLANETE

DU 17 AU 21 AVRIL 2023
9H-12H / 13H30-17H

CANTINE POSSIBLE SUR RESERVATION
GARDERIE : 7H30-9H ET 17H-18H

OUVERT AUX ENFANTS
DE 3 À 12 ANS

INSCRIPTION À LA MAIRIE DE
ZUDAUSQUES LE SAMEDI 25
MARS DE 9H À 11H

Atelier Création d'éponges lavables et sac en t-shirt recyclé

Discutons des nouvelles
consignes de tri

Apportez vos vieilles chaussettes
ou collants en laine ainsi qu'un
t-shirt et une paire de ciseaux

Vous allez
être fiers
de vous !

Mercredi 26 avril 2023
à 15h00
Médiathèque de Zudausques



« Avis aux jardiniers »
Le compost est arrivé. Il est en libre-
service sur le parking en haut de la
Taillette

Prêts pour un nouveau
challenge ?

Inter villages est de
retour !

Le 14 mai la commune
de Leulinghem,
vainqueur de 2022,
reçoit les 7 villages
pour une nouvelle
compétition.